

## CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Entre les soussignés :

**L'organisme de formation :**

**AS GESTION CONSEIL**

24 Avenue des Anglais, 06400 CANNES

SIRET : 51785362800025

Déclaration d'activité enregistrée sous le

n° 93.06.07304.06 auprès du Préfet de la région PACA

**L'entreprise ou personne :**

NOM

Adresse

Code Postal

Ville

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre des articles R 950-1 et suivant ce livre.

ARTICLE 1 : Objet de la convention : Organisation de l'action de formation suivante

INTITULE DU STAGE

DATES : du / / au / / /

DUREE :

TYPE D'ACTION : Acquisition

OBJECTIFS :

PROGRAMME : ci-joint

LIEU :

SANCTION : Attestation

Nombre de participants et noms des stagiaires :

personne(s)

-

-

-

-

-

-

ARTICLE 2 : Modalités de règlement – Dispositions financières

Le coût de la formation, objet de la présente convention, s'élève, par stagiaire à :

..... € HT + T.V.A. 20 % = ..... €, Soit un total de : ..... € TTC par stagiaire

TOTAL GENERAL : ..... € HT + T.V.A. 20% = ..... € soit ..... € TTC

Le paiement sera dû à réception de la facture. Le règlement se fera par chèque ou virement

ARTICLE 3 : Dédit ou Abandon

En cas de dédit ou d'abandon par l'entreprise à moins de 7 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, l'organisme conservera la totalité des sommes versées. La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée prévue à l'article 1.

Fait en double exemplaire, à

le / /

Pour l'organisme de formation

Pour l'entreprise